



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

PACTE  
TERRITORIAL

POUR LA

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE

DEVENONS LA RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE



Usine d'assemblage de nacelles et de fabrication de pales éoliennes  
exploitée par Siemens Gamesa

# L'AMBITION COLLECTIVE de tout un territoire

Confronté au changement climatique, notre modèle de société fait face à l'impérieuse nécessité de revoir ses modes d'approvisionnement en ressources, de production et de consommation. L'enjeu du développement durable répond aujourd'hui à de réelles attentes sociétales. Les pouvoirs publics comme les acteurs économiques joueront un rôle déterminant dans l'orientation et l'accompagnement de la transformation économique et sociale de nos territoires.

Le Havre Seine Métropole, sa zone industrielle et son port de rang mondial aux portes de la première région économique européenne constituent à la fois le premier ensemble industrialo-portuaire national, le poumon économique de la Normandie, un secteur agricole puissant, un ensemble paysager et patrimonial remarquable, un espace de nature et de biodiversité exceptionnel. Si cette singularité confère à notre territoire des atouts face aux enjeux de la mondialisation et de la transition écologique et industrielle, il doit néanmoins s'adapter en profondeur pour franchir ce nouveau cap au cours d'une prochaine décennie décisive.

*Pour y parvenir,  
le territoire se dote d'une stratégie  
à l'échelle de la communauté urbaine.*

Le Pacte territorial de transition écologique et industrielle repose sur un diagnostic commun des enjeux et des ressources du territoire et sur une ambition partagée par ses forces vives, unies pour la construction d'un projet de transformation. Parce que le Pacte s'appuie sur une dynamique collaborative qui a fait ses preuves, il permet de consolider les évolutions portées par des partenaires à l'avant-garde des mutations mondiales de l'économie et du développement durable.

Fort de ces atouts et confiant dans la capacité du territoire à relever le défi de sa transformation, en particulier compte tenu de l'arrêt de la centrale à charbon le 1<sup>er</sup> avril 2021, l'ensemble des partenaires s'est donc pleinement engagé avec l'État autour d'un projet ambitieux : devenir un territoire de référence en matière de réussite de la transition écologique et industrielle.

# UNE TRIPLE AMBITION de transformation du territoire

## Économique

Faire du territoire un modèle de transition industrielle et écologique et une référence pour l'économie verte et bleue.

## Sociétale

Orienter les choix en faveur de la création d'emplois durables, de nouvelles filières et de nouvelles offres de formations.

## Collaborative

Accompagner en profondeur la transformation économique et sociale du territoire par la mobilisation et la coopération de l'ensemble de ses forces vives.



# LE PACTE TERRITORIAL de la transition écologique et industrielle c'est :



**58**  
ACTIONS



**11**  
SIGNATAIRES



**82**  
ENTREPRISES  
mobilisées



**32 000**  
SALARIÉS dans la ZIP



PLUS DE **1 000**  
EMPLOIS CRÉÉS

**420**

MILLIONS  
D'INVESTISSEMENT



**20**

EXPLOITATIONS  
MARAÎCHÈRES



**34 000**  
FOYERS CHAUFFÉS  
par déchets de bois  
et chaleur fatale



PLUS DE  
**35** KM  
DE SENTIERS  
DE LITTORAL  
concernés

**70**

KM DE RÉSEAU DE CHALEUR  
urbain et industriel

**1.8**

MILLION  
DE TONNES DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES\*  
en approvisionnant le réseau  
de chaleur urbain par des ENR  
au lieu de gaz et de fioul.

\* En 20 ans, différentiel avant/après la  
mise en service du réseau de chaleur  
urbain ENR.



# RELEVER LES DÉFIS et saisir les opportunités

Tendre vers l'exemplarité pour devenir un modèle au-delà des frontières régionales et renvoyer l'image d'un territoire moderne, inclusif, porteur d'opportunités, où il fait bon vivre et actif face aux enjeux du millénaire : telle est l'ambition du Pacte territorial de transition écologique et industrielle, fondé sur un contexte industriel puissant et des atouts susceptibles de servir de leviers pour créer un nouveau modèle d'économie à haute qualité écologique, industrielle et technologique.

Dans cet objectif, le pacte servira de ferment aux projets s'articulant autour de la mobilité, de l'énergie, de l'environnement, de l'attractivité, de la compétitivité et de l'innovation sociale. L'enjeu est de générer un modèle de croissance verte et bleue, d'accompagner l'émergence de nouvelles filières créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, tout en préservant les ressources, la biodiversité, les paysages, l'environnement et la qualité de vie des habitants du territoire Le Havre Seine Métropole.

## 5 DÉFIS À RELEVER des opportunités à saisir collectivement

- 1 Transformer en profondeur l'économie**  
en appuyant l'implantation de nouvelles filières (comme la filière éolienne en mer et son gisement d'emplois) sur un écosystème favorable en matière de chimie verte, de maîtrise des risques et de production énergétique.
- 2 Développer l'économie circulaire**  
fondée sur les ressources issues de l'activité du territoire, par exemple en favorisant la consommation de produits issus de l'agriculture locale, en valorisant les déchets, en intensifiant l'écologie industrielle.
- 3 Rendre plus vertueuse la mobilité des personnes et des marchandises**  
Cela se traduira entre autres par la mise en place d'un plan de déplacement et du déploiement du réseau des transports en commun à l'échelle de la ZIP, par la promotion de la mobilité en énergie propre ou encore par le développement de l'approvisionnement électrique des navires de croisière et de commerce à quai.
- 4 Mettre en valeur nos espaces naturels**  
à la fois littoraux et estuariens. L'enjeu est que les habitants et visiteurs de notre territoire s'approprient notre patrimoine naturel, véritable pépite. Cela passe par exemple par le suivi de l'évolution du trait de côte, la préservation et l'aménagement de la falaise de Dollemard et le développement du tourisme durable, notamment à pied ou à vélo.
- 5 Traduire le Pacte territorial dans sa dimension humaine, sociale et économique**  
Le Pacte veillera à accompagner l'ensemble de ces projets de transition écologique et industrielle en termes d'emplois, de formations et de compétences.



# Parmi les 58 actions :

## L'ÉOLIEN EN MER

### Une nouvelle filière d'excellence et des emplois locaux

Le Pacte s'affirme comme pilote de la transition industrielle et portuaire du territoire. La mobilisation de ses acteurs doit favoriser l'implantation et l'essor sur la ZIP de nouvelles activités industrielles répondant aux enjeux écologiques. En 2020 seront lancés deux chantiers essentiels à l'approvisionnement des futurs champs éoliens en mer : l'usine d'assemblage de nacelles et de fabrication de pales exploitée par Siemens Gamesa. Opérationnelle en 2021, elle générera 750 emplois. Le site de construction des fondations gravitaires pour Eoliennes Offshore des Hautes Falaises sera livré en 2020 et configuré pour accueillir 500 salariés.

**Le budget consacré pour les travaux d'aménagement sur zone est de 123.5 millions d'euros hors taxes.**

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Mutualiser pour mieux produire

La mise en place et l'extension d'une économie circulaire des ressources produites sur le territoire doit permettre de réduire les coûts d'exploitation industriels grâce à la mutualisation des ressources. La reconversion de l'ancien site CITRON de traitement de déchets dangereux permettra ainsi d'accueillir une plateforme de préparation de combustibles biomasse et CSR (combustible solide de récupération constitué de déchets plastiques, cartons, tissus non valorisés à ce jour) qui seront destinés à la centrale BioSynergy : dès 2023, l'installation produira de l'énergie à destination d'un double réseau industriel (fourniture de vapeur et d'eau chaude aux industriels de la ZIP) et urbain (alimentation en eau chaude de la ville haute du Havre).

**Le budget consacré est de 13,6 millions d'euros hors taxes.**

## TRANSPORTS

### Plus vite, plus propres, plus verts

L'accompagnement des opérateurs de tous les modes de transport du territoire doit permettre d'optimiser leur performance environnementale et de faciliter les déplacements des salariés sur la ZIP. Le Pacte accompagnera la mise en place du plan de mobilité visant à réduire la part d'utilisation de la voiture individuelle au profit du covoiturage, des transports en commun ou des modes doux (marche, vélo).

**Le budget consacré est de 250 000 euros hors taxes sur 5 ans.**

Dans le même temps, la mobilité en énergie propre à l'échelle portuaire sera encouragée par l'approvisionnement électrique à quai des bateaux fluviaux et des navires maritimes et par l'implantation d'une capacité de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz naturel pour véhicules (GNV) pour l'avitaillement des bateaux et des poids-lourds.

**Le budget est de 55 à 90 millions d'euros hors taxes.**

## FAUNE ET FLORE

### Protéger et mettre en valeur nos paysages exceptionnels

De l'embouchure à Etretat, les falaises littorales constituent un patrimoine exceptionnel, facteur d'attractivité naturelle et touristique pour notre territoire. Ce site remarquable vise l'obtention du prestigieux label *Grand Site de France* qui distingue une gestion du territoire garantissant sa préservation à long-terme. Inscrit au code de l'environnement, le label est attribué par le ministre en charge de la Transition Écologique et Solidaire. Le Pacte relaiera dès 2020 la mise en œuvre du plan de 43 actions de *l'Opération Grand Site Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre*. Les objectifs de préservation, de restauration et de valorisation des paysages et aussi d'organisation de l'accueil de leurs visiteurs sont indissociables des retombées positives attendues à l'échelle intercommunale, départementale et régionale.

## LES SIGNATAIRES DU PACTE

